

Chapitre 1

Le Port, île de La Réunion, 12 septembre 1986

« Maintenant, tu vas jusqu'au bout. »

L'hiver austral touchait à sa fin et déjà, le soleil laissait entrevoir l'ardeur dont il écraserait la ville dans quelques semaines. Débarrassé de son humidité nocturne, le ciel d'un bleu profond servait de théâtre aux sérénades matinales des paille-en-queues⁽¹⁾. Entre les bâtiments de la zone mixte, une foule hétéroclite et criarde grouillait comme une fourmilière que l'on aurait dérangée. Les dockers et autres travailleurs de la mer regagnaient leurs postes ou en partaient, nonchalamment, après avoir passé la nuit à charger et décharger. Dans un charivari empestant les pots d'échappement, fournisseurs et livreurs se disputaient vertement les places les plus proches des hangars. Les truculentes ménagères, quant à elles, achevaient leurs achats aux étals des marchés, pressées de rejoindre leurs foyers avant midi. Quelques gamins surexcités se couraient après en agaçant tout le monde.

Lui, il avançait. En ligne droite. Hermétique à cette cacophonie bouillonnante. Entre lui et le monde, il avait tiré le rideau.

Un pas après un autre. Mécaniquement, il s'engagea dans le dernier croisement, celui qui délimitait le quartier marchand de la zone

(1) Le paille-en-queue est un oiseau emblématique de La Réunion, dont la queue s'achève par deux longues plumes. Selon la légende, il serait issu des amours d'un triton et d'une sirène.

portuaire. Ultime rempart bétonné avant les entrepôts de tôle rouillée. Dans les airs, les grues portuaires, gracieuses squelettes métalliques, se livraient à un ballet incessant entre la terre ferme et les mastodontes porte-conteneurs.

Ivre de détermination, il déboucha sur la place Walt Disney. Cette fois, il ne se demanda pas pourquoi le réalisateur américain s'était retrouvé mis à l'honneur dans un endroit qui empestait la graisse et le poisson mort. Non. Poursuivant sa progression hypnotique sous les banderoles du centenaire de l'inauguration du port de la ville éponyme, seul port industriel de La Réunion, il commençait à se sentir à l'étroit dans son costume pourtant taillé sur mesure. Comme pour s'y accrocher, il resserra la main sur l'objet qui remplaçait aujourd'hui son habituel attaché-case.

Comment s'était-il retrouvé dans cette situation ? Pourquoi Dieu l'avait-il laissé tomber après lui avoir ouvert si grand les portes de la réussite ?

Il avait tout donné à cette boîte, engagé toute sa confiance en cet homme qu'il rêvait d'égaliser. Plus que du business, c'était de l'amitié entre eux, non ? Oui, il pouvait le dire à présent, il avait abandonné son sort entre les mains de Lesueur. Aveuglement. Toutes ces heures passées à calculer, compter, anticiper, ces mois à jouer avec la réglementation internationale, à chercher les failles et profiter des vides juridiques.

Combien de dossiers avait-il dû « arranger » pour que la comptabilité passe sous les radars des services conformité et même du fisc ? Fonçant, tête baissée, pour satisfaire cet homme à qui il devait sa réussite.

« *Un DAF⁽²⁾ comme toi, je n'en changerais pour rien au monde !* » qu'il lui disait, Lesueur.

C'est certain, il s'était démené comme un forcené pour organiser l'insolvabilité, puis la faillite, de Trans' Export SA. Les autorités commerciales n'y verraient que du feu, les futurs licenciés aussi.

(2) DAF : Directeur administratif et financier.

Opressé, le souffle court, il desserra sa cravate en franchissant les derniers mètres qui le séparaient du parvis de l'entreprise. Là où, jour après jour, il avait vendu son âme. Amadoué par les bénéfices qu'elle dégagait et envoûté par son suppôt machiavélique. Il avait découvert l'Eldorado. Il avait joui et abusé des plaisirs que sa fulgurante ascension sociale lui avait offerts. Et pas uniquement lui, famille, amis, tout son entourage s'en était gavé.

Et puis, la semaine dernière, Lesueur l'avait convoqué dans son bureau. Pas invité à déjeuner ni à faire une partie de golf. Non, convoqué. Lesueur s'était encombré de quelques détours, pour la forme. Que lui avait-il dit déjà ? Ah oui, qu'il était fier de lui, vraiment. Que grâce à son pointilleux travail de dissimulation, Trans' Export allait pouvoir être dissoute légalement. Sans heurt ni grosses pertes pour les actionnaires.

Une fois la société liquidée, Lesueur allait continuer la route avec les Chinois, les repreneurs de l'ombre, mais sa route à lui s'arrêtait là. Au départ, il avait songé à une boutade, car le boss était pince-sans-rire. Mais non. Avec l'arrogance suffisante qu'il réservait aux subalternes, Lesueur l'avait mis en garde : *« N'oublie jamais que si la flicaille de la finance vient mettre le nez dans les comptes, en ta qualité de DAF, tu devras assumer seul la responsabilité de la dégringolade de Trans' Export. Sur le papier, c'est toi et toi seul qui a orchestré et entériné les décisions financières de ces deux dernières années. »*

Sa vie, enviée de tous, avait cessé en même temps que cet entretien.

Retour à la case départ. Le poids de la honte en plus, et surtout le risque de finir un jour en prison. Car si Lesueur avait pu le piétiner sans le moindre état d'âme, il le balancerait tout aussi facilement en cas de doute des autorités financières sur la faillite de la boîte.

Quel regard lui porteraient alors ses proches ? Dans quels tourments allait-il les embarquer ? Il deviendrait la honte de la famille. Pire, il serait la risée de ceux qui le jalouaient auparavant. Retourner à la pauvreté ? Survivre au jour le jour, à l'instar de la misérable jeunesse que ses parents lui avaient offerte ? Redevenir celui qui envie ? Projections inconcevables, insupportables.

Il s'arrêta à quelques mètres des portes vitrées du bâtiment qui avait enfanté l'homme qu'il était aujourd'hui. Son regard s'arrêta sur le troisième et dernier étage, là où devait se tenir l'assemblée générale de dissolution anticipée de la SA. À l'heure qu'il était, tous devaient l'attendre. Lesueur, PDG trônant tel un vautour impatient, le directeur juridique, le commissaire aux comptes et les cinq administrateurs.

Il posa le jerrican à ses pieds, ferma les boutons de sa veste et passa ses mains moites sur son front ruisselant de sueur. Son sang battait dans sa gorge et sous ses tempes, comme si le cœur voulait déjà priver le reste du corps de tout fluide vital. Une goutte de transpiration vint mourir à la commissure de son œil. Il ferma les yeux, inspira profondément et expulsa lentement le tournis qui l'envahissait.

L'espace autour de lui avait disparu. Seuls le bâtiment et lui, suspendus face à face dans une obscure intemporalité. Les rayons du soleil ne le concernaient plus. Et les bruits de la vie avaient cédé leur place à un bourdonnement hypnotique ricochant dans sa boîte crânienne. Ses yeux, désormais exorbités par la peur, regardaient se débattre une dernière fois sa conscience honteuse et torturée. Il ramassa le bidon d'essence, l'ouvrit calmement et en vida le contenu sur sa tête et tout son corps. Pas d'odeur. Pas de goût. Plus de sensations. Il sortit son Dupont⁽³⁾ de la poche de sa veste et l'alluma. Trait d'union entre lui et LA solution. Il rapprocha la flamme de son torse. Elle bondit sur lui. En une poignée de secondes, le feu lécha son corps de sa langue bleu glacé dans un chuintement étouffé. Lorsque son visage puis ses cheveux s'embrasèrent en crépitant, il se contorsionna dans une danse grotesque sous les fanions multicolores de la place. Un cri inhumain transperça les vitrages du troisième étage et mourut, loin au-dessus du bâtiment. Tel un automate défectueux, il rendit son dernier souffle en s'effondrant par saccades désarticulées sur le seuil de la société.

(3) S.T. Dupont : marque de briquets de luxe.

Chapitre 2

Paris, cour d'assises, audience criminelle à huis clos, 4 décembre 1986

- Veuillez décliner vos nom, prénom, âge, profession.
- Caprani Julia, 37 ans, inspecteur principal de police.
- Quelle est l'adresse de votre domicile ?
- 74, rue Haute, Saint-Leu, île de La Réunion.

En s'entendant énoncer ces éléments factuels, Julia admit, une fois de plus, que l'affaire sordide dont il était question dans cette salle d'audience avait profondément impacté sa vie. La Julia d'aujourd'hui était changée. En l'espace de cinq ans, l'amour inattendu, l'amitié fraternelle, la douleur âcre du deuil et tant d'autres explosions émotionnelles avaient refaçonné sa vie. Trois ans auparavant, presque jour pour jour, elle avait été sanctionnée pour avoir enquêté là où il ne fallait pas. Encore aujourd'hui, elle désespérait de voir son nom rester en bas de la liste des avancements de grade. Quand l'enquête officielle sur Jaroslaw Kissinger avait enfin démarré, l'évidence de quitter le commissariat de Saint-Paul et de déménager à Saint-Leu s'était imposée. Il lui était devenu impossible de travailler sous les ordres ou dans l'environnement de celui qu'elle avait dénoncé aux côtés de Kissinger. Malgré les soupçons qui pesaient sur lui, Mareuil, son ancien chef, bénéficiait du soutien de nombreux collègues et la haute hiérarchie n'avait pas jugé bon de le suspendre de ses fonctions le temps de l'enquête. Une hérésie.

— Êtes-vous parente, alliée ou entretenez-vous des liens de subordination avec le prévenu ici présent ?

Julia se tourna vers le box des accusés et dévisagea Kissinger quelques secondes. Il n'avait plus rien du prêtre fat et obséquieux dont elle avait traqué les exactions pédophiles pendant des semaines. Amaigri et voûté par vingt-deux mois de détention provisoire, les cheveux mi-longs retenus en catogan et le regard plombé par la honte, il subissait de plein fouet les assauts de la justice.

— Non, monsieur le juge.

— Avant de témoigner devant la cour, prêtez-vous serment de dire toute la vérité, rien que la vérité ?

— Oui, monsieur le juge.

— Bien. Vous êtes ici, aujourd'hui devant cette cour, en qualité de témoin cité par les parties civiles. L'ensemble des mineurs de la famille Techer, à savoir Oliver, l'aîné, Balthazar, son frère âgé de 7 ans, Henri et Flavienne, les demi-frère et demi-sœur, mais également cousins d'Oliver et Balthazar, âgés de 10 ans, ainsi que Thérèse Techer, la mère de ces quatre enfants, n'ont pas souhaité assister au procès. Ils sont donc représentés par leur avocat en leur qualité de victimes. Maître Lafosse, quelle est la situation actuelle des enfants, je vous prie ?

L'avocate des Techer se leva et chaussa ses lunettes en fouillant les papiers devant elle.

— Les jumeaux, Henri et Flavienne, ont été adoptés l'année dernière. C'est une bonne nouvelle, tout le monde en conviendra. Balthazar et sa mère sont résidents permanents d'un centre d'hébergement où ils vivent presque normalement – Madame Thérèse Techer est sous tutelle. Quant à Oliver, qui va sur ses 17 ans, c'est un jeune homme en souffrance, qui n'est pas parvenu à guérir complètement des traumatismes de son enfance. L'avocate jeta un regard accusateur qui atterrit sur le haut du crâne de Kissinger. Ces dernières années, il a plus souvent fugué que suivi l'école. Le foyer qui l'héberge actuellement désespère de parvenir un jour à une parfaite intégration sociale de cet adolescent. Pour achever de vous convaincre, voici une photographie remise par l'assistante sociale qui suit Oliver. Elle a été prise il y a trois semaines.

L'avocate avança devant le pupitre des magistrats et tendit le cliché au président. Ce dernier avait regardé en hochant la tête gravement,

au même titre que ses deux assesseurs, avant de rendre la photographie à l'avocate pour qu'elle la montre aux jurés.

— Il s'agit des scarifications que se porte régulièrement Oliver, ici sur les avant-bras et le torse, expliqua maître Lafosse.

En voyant les mines circonspectes des jurés, l'image des quatre enfants Techer apparut à Julia comme pour lui rappeler qu'ils comptaient sur elle. La misérabilité de leurs vies de souffrance l'avait marquée au fer rouge. Oliver surtout, qui avait supporté pendant des années le poids de son impuissance à protéger ses cadets, de leurs pères d'abord, puis d'une partie de leurs sauveurs. Ce gosse était désormais ancré dans son esprit comme aurait pu l'être un membre de sa famille ; éloigné, mais pour lequel elle ressentait une affection particulière. Un mélange d'espoir et d'inquiétude exacerbée par les propos de l'avocate prit le cœur de Julia en étau.

— Merci maître. Le magistrat pivota de nouveau vers Julia. Inspecteur Caprani, d'après le dossier que j'ai sous les yeux, votre implication dans l'enquête a commencé sur l'île de La Réunion en 1983, bien avant que les services de police métropolitains ne soient saisis, via l'OIPC⁽⁴⁾ – Interpol d'Allemagne, puis le FBI.

Le président du tribunal la regarda par-dessus ses lunettes en demi-lune.

Julia hocha la tête.

— Pouvez-vous expliquer à la cour votre rôle dans la conduite de l'enquête qui a mené le nommé Jaroslaw Kissinger à être jugé aujourd'hui ? Le juge se tourna vers le jury populaire. Je rappelle à mesdames et messieurs les jurés, qu'il n'est point question d'aborder ici les faits qui concernent certains membres de l'organisation religieuse Ordo Templi Excelsis, dont le sort relève des juridictions vaticanes et américaines. À ce sujet, nul doute que des sentences exemplaires seront prononcées, puisque les chefs d'accusation visent des faits particulièrement graves d'agressions sexuelles sur mineurs, de viols en réunion, d'actes de torture et de barbarie, de séquestrations, de meurtres et de dissimulations de cadavres, sans parler de

(4) OIPC : Organisation internationale de police criminelle, appelée de nos jours Interpol.

délits moindres. Le magistrat pivota de nouveau vers Julia, l'air affligé par cette énumération d'atrocités. Nous vous écoutons, inspecteur.

Julia, dont le cœur semblait vouloir bondir hors de sa cage thoracique, prit une profonde inspiration et agrippa ses mains au pupitre pour se donner du courage. Elle se lança dans un résumé détaillé des événements qui avaient occupé ses jours et ses nuits à compter du mois de juillet 1982. En s'entendant progresser dans sa narration, un sentiment de satisfaction professionnelle prit le dessus sur l'intimidation qu'elle ressentait face à la cour. Pendant près de quarante minutes, elle transporta le tribunal dans le récit de son combat contre les vents de services sociaux dans le déni et les marées des obstacles hiérarchiques. Elle exposa les conditions de vie inhumaines des enfants Techer vivant reclus dans les tréfonds du cirque de Mafate. Elle dénonça les dérives d'un système social qui, en priorisant la politique du chiffre sur l'intérêt des victimes, avait failli dans sa mission. Elle expliqua enfin comment son opiniâtreté l'avait conduite à soupçonner Jaroslaw Kissinger, alias père Jarek, de profiter de son ascendance et du soutien de certaines autorités pour commettre l'innommable⁽⁵⁾.

Tremblante de la colère que l'évocation de ses difficultés professionnelles avait fait ressurgir, Julia acheva sa tirade essoufflée, les larmes aux yeux.

— Merci inspecteur. Les faits que vous venez de développer, pour la partie post-sauvetage, se sont déroulés de... Le président feuilleta l'épais dossier posé devant lui. De juillet 1982 à... février 1984, date à laquelle vous avez été invitée par le juge d'instruction Robin Prugnon à rejoindre l'enquête officielle, c'est bien cela ?

— Oui, monsieur. À partir de cette date, je me suis déplacée à plusieurs reprises ici, en métropole, pour collaborer avec les collègues en charge de l'enquête. Nous avons pu établir que Kissinger n'en était pas à son coup d'essai à La Réunion et qu'il sévissait auprès des enfants depuis plus de quinze ans.

(5) Voir *La fille qui criait*, Céline Féraud, paru en 2024.

— Hum hum. Lors des opérations d'interpellation qui ont été menées simultanément en janvier 1985 en France, en Italie, en Allemagne, aux États-Unis, mais aussi en Suisse, ce n'est pas moins de quarante-deux personnes qui ont été arrêtées et placées sous la main de la justice. Jaroslaw Kissinger fut interpellé, alors qu'il officiait dans la petite ville de Decize, dans la Nièvre. À l'instar d'une vingtaine de religieux européens et outre-Atlantique, il a été destitué et renvoyé de l'état clérical par le Vatican. Avez-vous eu l'occasion, madame Caprani, de revoir le prévenu après qu'il ait quitté l'île de La Réunion ?

— Oui, monsieur le Président. Lorsque j'ai appris l'imminence de son interpellation, j'ai immédiatement pris l'avion.

— Vous ne vouliez pas manquer de voir le piège judiciaire se refermer enfin sur cet homme qui vous avait glissé entre les doigts pendant toutes ces années ?

— C'est exactement ça ! répondit Julia, qui se détendit face à cette remarque compatissante de la part du magistrat. J'ai donc pu assister à son arrestation, ainsi qu'à sa garde à vue. Je précise qu'au cours de ses auditions, il a absolument tout nié des faits qui lui étaient reprochés.

— Effectivement, c'est ce qui ressort des différents procès-verbaux, confirma le magistrat. Mais, rassurez-vous, au cours de l'instruction, il n'a pas maintenu cette position négationniste bien longtemps. Le remarquable travail des enquêteurs a permis de récolter plus d'éléments à charge qu'il était nécessaire pour permettre de le traduire devant cette cour.

Le juge prononça cette dernière phrase en regardant Kissinger d'un air satisfait.

— Avez-vous autre chose à ajouter inspecteur, avant que je ne donne la parole à l'avocat de la défense ?

Julia plongeait quelques secondes en son for intérieur et hocha la tête :

— Ce n'est peut-être pas déterminant à ce stade de la procédure, mais je souhaite partager mon ressenti concernant cet homme. Peut-être pour éclairer le jury sur la toute-puissance dont se sentait investi Kissinger à l'époque.

Tel un patriarche que l'expérience auréolait d'une assurance charismatique, le président l'invita à poursuivre d'un simple geste de la main.

— À l'issue de ses auditions, alors que j'étais seule avec lui dans un bureau, Kissinger s'est mis à rire. Pour tout dire, il ne donnait pas l'impression d'être éprouvé par la garde à vue qu'il venait de subir. Puis, il m'a regardée avec une sorte de suffisance malsaine, et m'a dit : « *Vous êtes une hérétique doublée d'une folle, inspecteur. Vous ne savez pas où vous avez mis les pieds. Je vais peut-être finir en prison, mais je ne suis qu'un enfant de chœur. Ceux qui restent vont vous écrabouiller comme l'infâme insecte que vous êtes.* »

Un brouhaha scandalisé parcourut le banc des jurés.

— Des menaces, rien que ça ! s'amusa presque le juge, en toisant Kissinger.

Ce dernier n'avait pas bougé d'un pouce depuis que Julia était entrée dans la salle d'audience. Une fois de plus, il demeura de marbre, le regard vissé à ses pieds, sous le regard contrit de ses trois avocats.

Invité par le juge, l'un d'eux prit la parole :

— Madame Caprani, vous avez passé des semaines, que dis-je, des mois, à épier, suivre et harceler mon client hors de tout cadre légal puisqu'aucune enquête n'était diligentée contre monsieur Kissinger à l'époque. Il laissa un long silence imprégner ses propos dans l'esprit des jurés et reprit : Avez-vous, ne serait-ce qu'une seule fois, vu de vos propres yeux le moindre geste déplacé commis par monsieur Kissinger à l'encontre d'un enfant Techer, ou de toute autre personne d'ailleurs ?

— Non.

Julia, qui n'avait pas trouvé quoi répondre de plus, s'en voulut immédiatement de son manque d'argument et du peu de conviction qu'elle y avait mis.

— Non, vous n'avez rien vu de tel. Nouveau silence. Vous avez également fouiné, pardon, enquêté sans cadre légal, au sein du centre social où étaient hébergés les enfants Techer. Là encore, avez-vous

reçu de la part des enfants ou du personnel, la moindre dénonciation, ou entendu une plainte, même minime, visant mon client ?

— Non. Mais j’ai ressenti des signes qui ne trompent pas. Et, sauf votre respect, en quinze ans de carrière, je n’ai jamais vu de pédophile agir au vu et au su de tous ! s’empressa-t-elle d’ajouter.

L’avocat, qui s’était mis à faire les cent pas entre elle et les jurés, continua son interrogatoire ampoulé en hochant la tête.

— Rien vu, rien entendu ! Juste l’intuition d’une policière intrépide. Un *feeling*, comme on dit maintenant. L’avocat pivota théâtralement vers le président et ses assesseurs et ajouta, dans un geste emphatique de la manche : Si la cour valide une enquête construite sur les mystères du flair policier et condamne mon client, nous serons contraints de quitter ce tribunal en faisant l’amer constat suivant : « *Où commence le mystère finit la justice* », dit l’éminent Edmund Burke⁽⁶⁾. Je n’ai pas d’autre question, monsieur le Président.

Le temps du délibéré, Julia et Yaya s’étaient installés dans un restaurant de l’île de la Cité. Toujours mortifiée par l’intervention de l’avocat de la défense, Julia alluma rageusement une cigarette et recracha la fumée au-dessus de la tête de son ancien coéquipier, celui qui l’avait épaulée – et surtout supportée – pendant l’affaire Techer. Même s’ils ne faisaient plus partie du même commissariat à présent, leur amitié était demeurée intacte.

— Les dés sont jetés à présent Juju. Je suis d’accord avec l’avocate des Techer, Kissinger est cuit. Ne t’en fais pas.

— Tu l’as entendu l’autre baveux, là ? Qu’est-ce qu’il croit ? Que j’ai tout inventé ?

Yaya ne put retenir un éclat de rire devant cette impétuosité qui était en quelque sorte la marque de fabrique de Julia.

— Tu aurais été folle de rage si tu avais entendu les témoignages de Ravet et de Mareuil.

Le regard lancé par Julia intima à Yaya de poursuivre :

(6) Edmund Burke, homme politique et philosophe irlandais du XVIII^e siècle.

— Pour résumer, leur ligne de défense à tous les deux c'est « pas vu, pas pris ». Ravet a maintenu qu'en tant que directeur du centre social, aucun pensionnaire ne lui avait jamais rapporté quoi que ce soit de négatif quant aux visites du père Jarek, bien au contraire. Rappelle-toi comme Kissinger était aimé de tous.

Julia lâcha un grognement.

— Quant à ce vieil inspecteur divisionnaire Mareuil, il a joué la carte de l'émotion en pleurnichant sur la sanction administrative qui lui a été infligée à cause de cette affaire : mise à la retraite d'office, donc perte de salaire, dépression et tout le toutim.

— Ça me fait une belle jambe. De toute façon, il ne lui restait que deux ans à tirer. Tu parles d'une punition. Putain, je suis dégoûtée qu'on ne soit pas parvenus à le relier à Kissinger d'un point de vue pénal.

— Dieu s'en est chargé.

Julia lui jeta un regard interrogateur.

— Apparemment, il a un cancer en phase terminale.

— Je préfère me taire, sinon je vais encore vous choquer, toi et ton empathie légendaire.

En guise de réponse, Yaya lui fit un clin d'œil reconnaissant par-dessus sa tasse de chocolat chaud.

Dans le taxi qui les conduisait à Roissy-Charles de Gaulle, Julia se demanda si Kissinger mourrait en prison ou s'il pourrait encore goûter aux joies de la liberté après les vingt années de condamnation dont il venait d'écoper. Nul doute qu'en détention, il allait connaître le sort réservé aux pointeurs, comme on surnommait les violeurs d'enfants. Et, rien que pour cela, elle lui souhaitait d'y survivre le plus longtemps possible.

En entendant le commandant de bord annoncer leur destination, elle laissa le livre de la plus grande enquête de sa carrière se refermer enfin.